ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS DES EPOUX

Je soussigné,

Nom :ABBAD.....

Prénom :Arafet.....

Date et lieu de naissance : 23/03/1973 à BORDJ BOUNAAMA (Algérie).....

Domicile : 592 Rue de la Valsière, 34790 Grabels.....

.....

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 000-000-0 du code de commerce, avoir informé mon conjoint Madame Nadia ABBAD née BOUZAIANE,
avec laquelle je me suis mariée sans contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Montpellier

Le 02 septembre 2024

Signature



<u>Rappel : Article R. 000-000-0 du code de commerce</u>

Décret n° 2007-750 du 9 mai 2007 – article 19 du Journal Officiel du 10 mai 2007

Sous sa responsabilité, la personne physique dépose dans les formes prévues à l'article R. 123-102, lors de sa demande d'immatriculation, une attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint commun en biens sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs(...)